



Pratique 078 PROBONO

« L'engagement *pro bono* »

Levier(s) de bien-être concerné(s)

- Quête de sens
- Convivialité
- Motivation
- Participation
- Confiance
- Reconnaissance - Valorisation

Grande dimension du bien-être au travail : Ethique et valeurs

Dimension

- interpersonnelle (TU- Relation à l'autre)

Cas concret/ problème/ situation types:

98% des jeunes salariés pensent que leur entreprise devrait proposer à ses salariés un programme de bénévolat ou de mécénat de compétences (Stanford, 2008).

Description de la pratique

Les projets *pro bono* sont des projets d'équipe qui mobilisent les compétences des volontaires et des entreprises pour répondre aux besoins des associations. Cette pratique permet à la fois à un groupe de salariés mêlé à des volontaires d'ailleurs de travailler conjointement sur la problématique d'une association. Il fédère donc les mêmes salariés d'une entreprise, peut découvrir et faire émerger de nouveaux talents, tout en contribuant à une œuvre humaine positive qui s'inscrit pleinement dans un nouveau type d'entrepreneuriat, dit entrepreneuriat positif.

Observé sur le terrain :

Chez Deloitte par exemple.



Résultats obtenus de la pratique si existante :

Cette pratique ajoute de la valeur à la fois à l'entreprise, à ses salariés et permet un plus grand réalisme des décisions prises. Elle permet de libérer les énergies sur un projet alternatif, d'améliorer l'ancrage territorial d'une entreprise, de stimuler l'innovation en interne (une idée dans un domaine peut très bien se réaliser dans un domaine plus proche de celui de l'entreprise).

Déclinaisons possibles de la pratique :

Cf. Mécénat de compétences

Cf. Les réflexions concrètes

Limites/risques/limites de la pratique :

- collusion avec le mécénat de compétences
- nouvelles discriminations au sein de l'entreprise, entre ceux qui participent et s'engagent à ces programmes et ceux qui n'osent pas ou n'en ont pas envie.

Sources et références :

Personne ressource potentielle pour creuser la pratique :

- Catherine de Chanville, DRH, Société Générale.
- [Yoann Kassi-Vivier](#) et [Antoine Colonna d'Istria](#) du Pro Bono

Lab.